

# CADU

## le mag

N°4 - JUIN 2011



Conférence  
des présidents  
d'université

L'université est une chance. Saisissons-la

LE SYSTÈME LICENCE,  
L'INDISPENSABLE MISE EN  
PERSPECTIVE PAGE 3

DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE  
DES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR PAGE 5

LE CYCLE LICENCE DANS TOUS  
SES ÉTATS PAGE 7

RESTITUTION  
DES ATELIERS PAGE 8

LE TEMPS DU "COMMENT FAIRE" :  
LES CONDITIONS  
DE LA RÉUSSITE PAGE 11

ÉQUITÉ SOCIALE  
ET EFFICIENCE GLOBALE SONT  
COMPATIBLES PAGE 12

DESSINER, ENSEMBLE,  
LES CONTOURS DE LA NOUVELLE  
LICENCE... PAGE 14

# UNE LICENCE AMBITION

OSER LA RÉUSSITE  
OSER LA COHÉRENCE  
OSER LA DIVERSITÉ





LOUIS VOGEL, PRÉSIDENT DE LA CPU

## La licence, un investissement d'avenir

Avant Toulouse, la licence n'avait jamais constitué le thème central d'un colloque de la CPU, qui a en outre choisi de l'aborder dans un cadre global. Dans ses intenses travaux préparatoires comme durant ces deux jours, la CPU a considéré l'ensemble du cycle licence et des formations qui en relèvent, à l'université, en sections de technicien supérieur, en classes préparatoires aux grandes écoles et dans les cursus sous tutelle d'autres ministères. Cela est essentiel, tout comme me paraît essentiel le parti-pris d'avoir d'emblée appréhendé la licence comme une ambition pour notre pays. Pour preuve, le format de ce colloque. Ouvert dès sa première journée au-delà des seuls présidents d'université à l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, il souligne notre volonté de partager nos valeurs et nos préoccupations avec tous nos partenaires. L'intitulé même de notre édition 2011, largement concerté pour aboutir à ces trois volets que sont « *Oser la cohérence, Oser l'innovation, Oser la réussite* », symbolise notre intention et notre énergie à cette fin.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souligné son engagement afin que la licence ne soit plus le maillon faible de l'enseignement supérieur, et qu'elle constitue un diplôme pour l'emploi. Il y a incontestablement une fuite devant nos licences. Aujourd'hui, les moyens de les revaloriser ainsi que de les rendre visibles et cohérentes s'imposent comme le thème central de notre colloque.

Voilà pourquoi deux novations s'imposent selon la CPU, dont tout découle. La première, que nous voulons construire avec et pour les étudiants, vise à concevoir le cycle licence comme un continuum depuis l'entrée au lycée jusqu'au niveau de la licence. L'ensemble de la formation au lycée doit former la première marche de l'enseignement supérieur, avec des conséquences que nous savons considérables, organisationnelles, culturelles et territoriales.

La seconde novation touche au cœur même de l'identité des universités et invite à conférer aux formations en licence le même niveau d'exigence et d'ambition que nous portons à nos laboratoires de recherche. Cela implique de mobiliser et d'accompagner l'ensemble de la communauté universitaire, en la dotant des moyens de cette ambition. Notre dessein, alors, aura trouvé sa justification.



Daniel Filâtre,  
Anne Fraïsse,  
Christian Forestier

# Le système licence, l'indispensable mise en perspective

EN RUPTURE AFFIRMÉE AVEC TOUT FATALISME, ANNE FRAÏSSE ET DANIEL FILÂTRE ONT PLANTÉ LE DÉCOR D'UN COLLOQUE QUI, PREUVE SANS DOUTE DE SA PERTINENCE, N'A JAMAIS ACCUEILLI TANT DE PARTICIPANTS. QUELLE COHÉRENCE BÂTIR, QUELLES FINALITÉS ENVISAGER POUR UN CYCLE LICENCE ÉMINEMMENT PROTÉIFORME ? UN CHANTIER FOISSONNANT ET INDISPENSABLE DE L'AVIS DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA CPU, PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER III, UN ACTE POLITIQUE MAJEUR AUSSI, SOULIGNE LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE II-LE MIRAIL. TOUS DEUX PRÉCONISENT DE CAPITALISER SUR LA RICHESSE DE L'EXISTANT, PUIS D'INNOVER. L'AUDACE EST DE MISE, « OSONS, CAR LÀ RÉSIDE LA VÉRITABLE AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS », LANCE ANNE FRAÏSSE.

« La moitié de la performance de notre système éducatif s'effectue avant l'accès au supérieur », résumera Yves Guillotin, président de l'université du Maine, à l'issue du colloque. Les travaux en témoignent à l'envi, le système licence ne s'initie assurément pas au baccalauréat, qu'obtiennent actuellement 66 % d'une génération. Sur cette même cohorte de 100 jeunes gens, 41 aboutissent à un diplôme de l'enseignement supérieur. Sachant que la proportion de bacheliers demeure stable depuis quinze ans, mais non leur structuration, Yves Guillotin pointe à cet égard le bond récent et significatif de bacheliers technologiques : « 32 sur les 66 que je viens d'évoquer. Soit un étudiant sur 5 aujourd'hui. »

Aussi, « il n'est pas éloigné, le jour où un autre colloque traitera le cycle de la seconde à la licence », comme l'avance Christian Forestier, administrateur général du Cnam (Conservatoire national des Arts et Métiers) en ouverture de la première séance plénière. Pour l'heure, poursuit-il néanmoins, les acteurs de l'enseignement supérieur doivent s'octroyer le temps de l'état des lieux. Car à une quasi constante, 286 000 bacheliers par an depuis 1995, correspond une myriade de données infiniment plus contrastées. « Les choses ne sont pas égales », constate Christian Forestier.

## Déperdition du choix universitaire

Aux quatre principales filières post-bac s'est adjointe une cinquième voie.

« Le "divers" devient de plus en plus important en effectifs accueillis, ainsi qu'en diversité de tutelles, près d'une dizaine de ministères hors Enseignement supérieur. » 14 % des bacheliers 2008 ont ainsi rejoint la sibylline catégorie « autres formations supérieures ». C'est indiscutable, « dans ce dispositif d'ensemble, la part de bacheliers en licence est en chute, moins de la moitié des bacheliers généraux », dit Christian Forestier. Voilà pourquoi le colloque privilégie selon les termes de Daniel Filâtre, prési-

## COMPORTEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUIVANT LA SÉRIE DE BACCALAURÉAT (RRS 2006)

	Non poursuite	Diplômé du sup	Echec	Echec/Poursuite
Général	2	87	11	10
ES	2	84	14	14
L	3	78	19	19
S	1	93	6	6
Technologique	10	60	30	33
STT	10	55	35	39
STI	5	75	20	21
Professionnel	63	11	26	70
Pro tert	58	11	31	74
Pro ind	70	11	19	63

→ Année 1 : 100 inscrits en L1

→ Année 2 : 77 en licence (53 en L2, 24 en L1), 17 inscrits ailleurs (9 en IUT/STS, 8 dans d'autres formations), 6 sortis

→ Année 3 : 67 en licence (43 en L3, 24 en L1 ou L2), 22 inscrits ailleurs (11 en IUT/STS, 11 dans d'autres formations), 11 sortis

→ Année 4 : 33 en master ou IUFM, 28 en licence (21 en L3 ou licence pro, 7 en L1 ou L2), 19 inscrits ailleurs, 20 sortis dont 6 avec diplôme

(source MESR-DGESIP/DGRI-SIES)

## BRÈVES

### UN SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN MIDI-PYRÉNÉES

« Entre décembre 2010 et mars 2011, un millier de personnes ont travaillé à l'élaboration du schéma directeur de l'enseignement supérieur, au sein de 8 ateliers », rapporte Martin Malvy, président du conseil régional de Midi-Pyrénées. « Ses ambitions sont de renforcer la démocratisation du supérieur en termes d'accès et de réussite, de développer les filières et d'améliorer les trajectoires des jeunes, et de garantir un aménagement plus équilibré du territoire. » Le schéma directeur, soumis en juin au vote des élus régionaux, prévoit notamment l'élargissement du dispositif de caution logement étudiant aux apprentis et aux doctorants, sur l'ensemble de Midi-Pyrénées.

### SCORES

Au 8<sup>e</sup> rang des régions françaises par sa population, Midi-Pyrénées s'inscrit en 5<sup>e</sup> position pour son effectif étudiant, indique Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Toulouse. Connue pour son potentiel scientifique, avec en particulier 5 pôles de compétitivité, la région se place au 3<sup>e</sup> rang national des étudiants en écoles d'ingénieurs et 4<sup>e</sup> des doctorants. « Midi-Pyrénées se caractérise par une forte attractivité. 44 % des candidatures enregistrées dans la procédure admission post-bac proviennent d'autres académies », souligne le recteur. Ce qui n'empêche, poursuit-il, la complexité : « Un fort dualisme entre l'agglomération toulousaine et les zones rurales, un fort dualisme démographique également, source de disparités. »

### LA VÉRITÉ DES COÛTS

Quelques chiffres soulignés par Christian Forestier, ont abondamment alimenté les débats ainsi que l'éclairage de Sophie Béjean, présidente de l'université de Bourgogne, sur l'efficacité globale des moyens engagés :

- un étudiant en université (hors IUT) coûte moins de 9 000 euros par an, à pondérer : le coût en L1 et L2 en SHS (sciences humaines et sociales) est moindre.
- le coût d'un étudiant en STS est de 13 400 euros par an
- un étudiant de CPGE coûte 14 000 euros par an.

(Source : Dépense Intérieure d'Éducation 2007, NI 09-13 DEPP)

« Les moyens sont concentrés dans les filières sélectives », note Sophie Béjean, « où l'on sait que réussissent de toute façon des publics qui n'en ont peut-être pas le plus besoin. »

## EN 30 ANS...

### ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATIONS UNIVERSITAIRES 1980-2010 (SOURCE RERS)

**Universités** : offre multipliée par 1,5

**IUT et CPGE** : offre multipliée par 2

**STS** : offre multipliée par 4

**Autres établissements et formations** : offre multipliée par 3

### LA DÉPENSE PAR ÉLÈVE A ÉTÉ MULTIPLIÉE PAR 1,8 ENTRE 1980 ET 2009 (SOURCE RERS)

**Premier degré** : la dépense moyenne a été multipliée par 1,9

**Second degré** : la dépense moyenne a été multipliée par 1,6

**Enseignement supérieur** : la dépense moyenne a été multipliée par 1,5 (croissance sensible depuis 2006)

dent de l'université de Toulouse II-Le Mirail, « une approche globale, plus systémique » du cycle licence, qu'éclaire d'emblée Michel Quéré. En balayant près de 30 ans de statistiques, le directeur de l'évaluation, de la prospective et de la performance des ministères de l'Enseignement supérieur et de l'Éducation nationale confirme notamment l'essor impressionnant du baccalauréat professionnel, de 33 000 diplômés en 1990 à près de 140 000 aujourd'hui. Ceux qui, déplore Christian Forestier, échouent ensuite - certains intervenants diront « se fracassent » - à 70 % en licence. « Ces bacheliers professionnels sont présents dans les formations généralistes du supérieur, droit, économie, Administration Economique et Sociale, sciences humaines particulièrement », précise Michel Quéré. Il observe en dix ans « une déperdition du choix universitaire, quel que soit le bac d'origine, ainsi qu'une croissance sensible des effectifs de bacheliers pro en Section de Technicien Supérieur. Un changement dans les pratiques de l'orientation, une ré-allocation est à l'œuvre sous nos yeux », analyse encore Michel Quéré.

### Une indéniable inertie

Il n'en demeure pas moins que l'évolution du système éducatif s'inscrit selon lui « dans un cadre très inertiel de structures et de performances ». Michel Quéré rappelle,

« 40 % de chômage parmi les jeunes non diplômés... L'accès à l'emploi, c'est le bac, et l'accès au salaire, c'est le supérieur »

Christian Forestier



Françoise Moulin-Civil, Michel Quéré

si besoin était, qu'éviter l'échec demeure un enjeu crucial, avec dans le viseur « les sortants sans qualification et sans diplôme de l'enseignement secondaire ». Il y ajoute la nécessité d'alimenter et de réguler les filières à bac + 2, « dont l'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisante ». Michel Quéré admet dans un sourire les remarques sur son intervention « macro » une approche défendue par Françoise Moulin-Civil, présidente de l'université de Cergy-Pontoise, « il s'agissait précisément d'embrasser la globalité du système licence, avant de l'appréhender à l'échelle microscopique que vous appelez de vos vœux ! ». Et de bénéficier de cette « photo de l'amont » à laquelle aspirent Christian Forestier et Daniel Filâtre, indispensable pour alimenter les travaux, dit ce dernier. « Le défi d'oser la cohérence passe précisément par cette séance plénière et les ateliers organisés ensuite. »

# De la responsabilité sociale des acteurs de l'enseignement supérieur

OÙ L'ON ÉVOQUE PLUS PRÉCISÉMENT LA PISTE D'UN ENSEIGNEMENT DAVANTAGE ADOSSÉ À LA RECHERCHE ET PLACÉ DANS UNE PERSPECTIVE DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE.

**E**n favorisant « la diversité des parcours, des contenus, des modalités et des objectifs de formation », le système LMD a offert à l'université les moyens de demeurer « un système ouvert à tous », capable d'offrir les mêmes chances de réussite à tous les bacheliers, salue Jean-Pierre Korolitski, inspecteur général. Nul n'en disconvient, bien au contraire. Anne Fraïsse l'a notamment souligné : « Il ne faut pas dans nos travaux mépriser cette richesse, nos licences ouvrent à l'ensemble de nos bacheliers un vaste champ des possibles. » Selon la présidente de l'Université Paul-Valéry Montpellier III, la mission de service public est intangible, et s'exercera d'autant mieux qu'elle s'accompagnera d'une restructuration de la licence, afin « de transformer le désordre en diversité » et d'améliorer les organisations. Simone Bonnafous, présidente de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne interroge ses pairs : « y a-t-il tant de défis que cela devant nous ? ». Oser l'innovation n'est pas selon elle « grignoter 3 ou 4 % de réussite sur une

cohorte », mais bien participer à la réussite individuelle et collective de chacun, peaufiner les conditions de « l'ascenseur initial ». Faisons fi des déterminismes, les parcours dans l'enseignement supérieur ne sont pas joués dès la L1.

Voilà ce que Simone Bonnafous nomme « la responsabilité sociale de l'enseignement supérieur » autour d'enjeux qualitatifs, de réponses des établissements « à des parcours imprévisibles et complexes », de « traitement de l'atypie ». Et l'on esquisse à nouveau cette aspiration à une véritable formation tout au long de la vie. Les étudiants d'aujourd'hui reviendront d'autant plus volontiers à l'université que ces chances leur auront été offertes, entend-on en filigrane au cours du colloque. « Une fois la licence acquise, tous les étudiants ont vocation à revenir à l'université pour compléter leur parcours », affirme Louis Vogel en clôture du colloque. Michel Quéré en perçoit les prémices, il en est persuadé, « nous sommes à l'aube de la transformation de cette césure entre le temps de la formation

# PLÉNIÈRE 2

## PERCEPTIONS

Andrée Sursock se fait l'écho d'une enquête menée par l'ESU (European students union) dans 18 pays dont la France : 53 % des diplômés français considèrent que leur formation était davantage focalisée sur l'apprentissage de faits et de données pratiques, contre 38 % des diplômés européens.

Par ailleurs, 33% des étudiants français estiment maîtriser leur discipline à la fin de leur formation, contre 46 % des étudiants européens. Enfin, la France se place au premier rang pour le temps consacré aux études, avec 42 heures de cours hebdomadaires, la moyenne européenne se situant à 32 heures.

## RECORD

« Ce premier cycle universitaire qui fait référence à l'étranger n'est pas considéré en France. Voilà qui constitue un enjeu fondamental pour notre société comme pour l'université. » Daniel Filâtre, président de la Commission Formation et Insertion professionnelle de la CPU, retrace les travaux préliminaires au colloque intitulé « Une ambition, la Licence ». « Nous avons changé de méthode, convié et écouté des étudiants, des représentants d'enseignants, d'employeurs, des experts, posé des questions simples... » Le colloque de Toulouse 2011 a été qualifié d'historique à plusieurs reprises, il est en tout cas celui qui a accueilli le plus grand nombre de participants à ce jour.

## LA LICENCE, CINQ QUESTIONS POUR UN CHANTIER

Daniel Filâtre livre à la réflexion des participants les défis qui ont sous-tendu l'organisation du colloque : envisager une sélection à l'entrée en licence ou améliorer le processus de formation, une question qui a pour corollaire la gestion des parcours et des cartes de formation ; refondre l'organisation de la licence elle-même ; professionnaliser les cursus pour favoriser l'employabilité mais avec quelles finalités ; définir les conditions de la réussite ; miser sur l'innovation pédagogique. « Il n'y aura pas d'avancée sérieuse sans volonté collective. Pour autant, aucune solution n'est immédiate, le chantier est à venir, qui impose de doser, expérimenter, puis consolider. »

**« Il est important de communiquer aux étudiants et à leurs parents le but de ces réformes, les succès des universités françaises ne sont jamais assez célébrés dans les médias. Il faudrait un Mark Zuckerberg\* français ! »**

**Andrée Sursock**

\* Informaticien et co-fondateur de Facebook à 20 ans

**« Puisqu'on ne peut rendre homogènes les publics de l'université, lieu d'accueil pour tous, il convient de promouvoir des approches diversifiées, voire d'abandonner les maquettes nationales et de maximiser tous les dispositifs ! »**

**Jean-Pierre Korolitski**

initiale, celui de l'Education nationale, et le temps de la formation continue, celui de l'entreprise ».

**« Le LMD a fait bouger les lignes »**

À l'échelle nationale ou européenne, le processus de Bologne est un succès, au-delà même de son terme. Tel est l'avis partagé par Andrée Sursock, secrétaire générale de l'Association européenne de l'université (European University Association), et Jean-Pierre Korolitski. Ce dernier en analyse les points forts. Outre la promotion de l'égalité des chances déjà évoquée, l'harmonisation européenne des cycles de formation a apporté plus d'homogénéité dans l'offre de formation en France, en fournissant un cadre commun à tous les systèmes de formation supérieure, universitaires ou non. Elle a également favorisé l'autonomie et l'initiative des équipes pédagogiques dans les établissements. « Le système LMD a substitué au système administré et homogène régulé par la réglementation un système d'innovations régulé par l'évaluation »,

précise-t-il. Le système a gagné en souplesse, il n'est pas encore flexible, reprend Jean-Pierre Korolitski, qui invite à explorer davantage les possibilités du LMD. Andrée Sursock préconise de sortir désormais de « la boîte à outils » pour créer l'Europe de la connaissance. D'une part en termes de contenus et de parcours, pour accroître davantage la diversification des filières. « Il faut renforcer l'autonomie des établissements sur ces points », affirme Jean-Pierre Korolitski. Les méthodes d'apprentissage, pour leur part, doivent évoluer vers davantage d'interactivité et de modularisation, notamment pour ce qui relève des compétences génériques, dit Andrée Sursock. Pour cela, « les enseignants doivent avoir le soutien des services universitaires de pédagogie », précise-t-elle.

## VALÉRIE PÉCRESSE ET LE BAC TECHNOLOGIQUE : "LE DEVOIR DE VÉRITÉ"

« Le problème de la réussite en licence des bacheliers professionnels est en train d'émerger », avertit Christian Forestier, administrateur général du Cnam (Conservatoire national des Arts et Métiers) en ouverture du colloque au cours duquel plusieurs intervenants pointent le taux d'échec de ces populations. L'accueil va grandissant, mécaniquement, en raison de la réforme du « bac pro 3 ans ». Ces bacheliers seront sans doute plus nombreux à s'inscrire dans l'enseignement supérieur, confirme la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Or, un bachelier pro n'a selon elle « qu'une chance infime de réussir en licence ». Elle poursuit, « nous avons un devoir de vérité envers eux, oui, c'est dans les sections de techniciens supérieurs qu'ils ont le plus de chances de réussir. »

Valérie Pécresse évoque « 65 expérimentations pour mieux les accueillir et les accompagner en STS », qui s'ancrent dès le secondaire « pour informer, guider et préparer » les lycéens. Si elle réaffirme la pertinence de garantir l'inscription en STS des bacheliers pro mention « bien » ou « très bien », la ministre se dit réservée sur l'élargissement du dispositif aux mentions « assez bien ».

### Lier au plus tôt formation et recherche

Pour doper l'innovation, Jean-Pierre Korolitski suggère clairement d'en finir avec les habilitations renouvelables. « Il faut continuer à responsabiliser pleinement les universités. Elles seront de toute façon habilitées à délivrer des licences dans leurs domaines de compétence, il est grand temps de passer dans le 'faire confiance' et habiliter a posteriori. » Quant à l'évaluation des enseignements, elle doit se généraliser dans les établissements et impliquer à la fois les enseignants et les étudiants. Sur le point du contrôle des connaissances, Jean-Pierre Korolitski prône des modalités de mise en œuvre « appliquées par les équipes pédagogiques et par les établissements en fonction des objectifs propres de chaque filière de formation ».

Au regard de l'évolution des données démographiques, du marché de l'emploi et des compétences, et des parcours professionnels, il devient vital pour l'enseignement supérieur de construire une offre de formation mêlant à la fois certification académique et professionnelle, et apprentissage tout au long de la vie. « Les sociétés évoluent de plus en plus rapidement et les acteurs doivent réacquiescer régulièrement de nouvelles compétences, déclare Michel Feutrie, secrétaire général de la plate-forme EUCIS-LLL (Plate-forme européenne de la société civile pour l'éducation et la formation tout au long de la vie). L'enseignement supérieur doit s'adapter à ces nouveaux profils en individualisant ses approches pédagogiques, en renforçant l'accompagnement et en rompant avec l'image de l'année universitaire pour introduire plus de discontinuité. » Jean-Pierre Korolitski préconise d'assouplir encore et encore les rythmes d'apprentissage, « et en l'occurrence, il [lui] semble nécessaire d'adopter le statut d'étudiant à temps partiel ».

Andrée Sursock a fait résolument sienne une piste formulée quelques années auparavant lors d'une conférence en Allemagne, « il faut concevoir l'étudiant comme un étudiant-chercheur ». Autrement dit « l'impliquer dès la licence dans des travaux de recherche ». Ou plus largement encore en favorisant dès la L1 « une pédagogie qui s'inspire des méthodes de la recherche »... à l'instar de ce que préconise la CPU à l'issue de son colloque.



## Le cycle licence dans tous ses états

**LES ATELIERS ONT EXPLORÉ LE CYCLE LICENCE DES UNIVERSITÉS « DE LA CAVE AU GRENIER, CÔTÉ COUR, CÔTÉ JARDIN », RÉSUMÉ JACQUES FONTANILLE, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES. HUIT ATELIERS, D'OÙ ÉMERGE EN EFFET UNE ANALYSE SANS CONCESSION DE L'EXISTANT ET LES PRÉMICES DES NOUVELLES PORTÉES PAR LOUIS VOGEL EN CLÔTURE DU COLLOQUE. AINSI LE CONTINUUM DE L'ENTRÉE AU LYCÉE JUSQU'AU NIVEAU DE LA LICENCE, AINSI UNE PÉDAGOGIE RENOUVELÉE QUI S'INSPIRE DES MÉTHODES DE LA RECHERCHE.**

Comment restructurer le cycle licence pour le rendre plus cohérent ? Quelles doivent être ses finalités ? Comment gérer la diversité des publics au sein de l'université ? Comment élaborer des maquettes de formation aux contenus académiques et à visée professionnelle ? L'harmonisation européenne des cycles de formation induite par l'instauration du système LMD a ouvert de nouveaux chantiers pour l'enseignement supérieur français, tout en lui conférant davantage de marges de manœuvre. Les recruteurs se déclarent de leur côté avides de profils diversifiés capables d'adaptation. Les étudiants l'ont bien compris, qui « consomment » volontiers la formation : plus de flexibilité, moins de linéarité. C'est pourquoi il convient d'instiller continuité et passerelles entre les différentes filières de premier cycle, de favoriser tout en encadrant la diversification des parcours. Plusieurs propositions vont en ce sens, notamment l'organisation des parcours de formation par grands champs disciplinaires plutôt que par filières ou spécialités (atelier 5). Décloisonner les parcours de formation passe aussi par la mise en place d'un « référentiel de formation

axé sur les compétences et les aspirations des étudiants », comme l'a souligné Loïc Vaillant, président de l'université de Tours et rapporteur de cet atelier. Dans cette logique, les étudiants peuvent réfléchir à leur projet d'études dès le niveau bac-3, avec le soutien des équipes pédagogiques du secondaire.

### **Le continuum pour prévenir l'échec**

Les renoncements perdurent dans les parcours en licence de certains étudiants. Plusieurs raisons semblent en être à l'origine : inadaptabilité des profils aux filières choisies, méconnaissance du contenu des formations, rupture trop marquée entre le secondaire et le supérieur, conditions de vie et d'études précaires, accompagnement trop faible. Par le biais d'une coopération accrue entre le secondaire et le supérieur, autour d'une culture commune, la refonte des contenus de formation des années pré-bac pilotée par l'enseignement supérieur a été avancée par l'atelier 1, comme moyen de mieux accompagner le passage du lycée au supérieur. Et d'en finir avec les transitions.

Un focus particulier doit évidemment être porté sur les conditions de vie de l'étudiant à l'université. Parmi les préconisations de l'atelier 6, les schémas directeurs de la vie étudiante donnent corps et substance à un thème qui relève unanimement de la responsabilité sociale de l'université.

L'évolution des pratiques pédagogiques, objet de réflexion de l'atelier 8, emprunte de multiples canaux et procédés : le recours au numérique, au travail collaboratif, la généralisation des petits groupes, la réalisation de projets, parmi d'autres. De nouvelles formes d'apprentissage introduites dans les universités par les enseignants peuvent aussi s'ériger en critère de recrutement (atelier 8). Ce qui aboutit naturellement à une réflexion sur l'évaluation, dont les modalités ont été passées au crible par les participants de l'atelier 7. Sollicité sur la place de la recherche, l'atelier 3 propose pour sa part de doter la licence, dès sa première année, d'une exigence comparable à celle en vigueur dans la recherche. Au-delà d'un apport éthique pour les étudiants, de la mise en avant de qualités (curiosité, autonomie, capacité de remise en cause), de multiples déclinaisons s'ébauchent, qui ont trait à l'organisation et à la pédagogie du cycle licence.



## **ATELIER 1** **Continuum versus transition**

Les notions mêmes d'orientation et de transition sont ici remises en cause, au profit d'un consensus pour une nouvelle conception du système éducatif. La structuration classique (primaire, secondaire, supérieur) doit laisser place à un nouveau découpage : scolarité obligatoire / Bac-3 Bac+3 / master-doctorat). Les participants privilégient ainsi le continuum du niveau bac-3 au niveau bac+3, sans méconnaître toutefois le risque de secondarisation du cycle licence dont le caractère universitaire doit être garanti. L'orientation pourrait pour sa part intégrer la construction de parcours de formation personnalisés. Parmi les préconisations des intervenants, le rapprochement entre les différentes formations de niveau L, avec la promotion d'une logique partenariale entre classes préparatoires et universités en particulier. Ils se déclarent également en faveur d'une culture commune entre le secondaire et le supérieur.

## **ATELIER 2** **L'employabilité, une question de prisme**

Et si l'on construisait les parcours de licence en partant des compétences attendues ? La mise en place du RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est un cadre *ad hoc*. C'est l'une des approches développées dans cet atelier qui n'a pas hésité à changer d'angle de vue. En considérant ainsi l'employabilité non sous l'angle traditionnel discipline-métier, mais sous celui de la capacité à agir. Les universités auraient également beaucoup à gagner à associer les entreprises à leurs réflexions, par la mise en place de conseils de perfectionnement en licence générale, notamment. Un focus tout particulier a été apporté à la licence professionnelle, qui remplit toutes ses promesses tant en matière d'attractivité auprès des jeunes que d'insertion professionnelle à son issue. Sa marge de progrès réside dans l'accueil de publics diversifiés provenant de L2 notamment.

« Dans les années à venir, je suis convaincu que l'objet 'enseignement supérieur' deviendra objet de recherche et de production de connaissance » Patrick Hetzel



### ATELIER 3

## La recherche inspire la pédagogie et l'organisation

« Il s'agit de réinjecter la recherche au cœur de la démarche pédagogique dans le cadre spécifique du cycle licence », rapporte Alain Beretz. Parce qu'elle recouvre une dimension éthique, suscite la curiosité, favorise l'autonomie et l'adaptabilité et autorise le doute, la recherche y a toute sa place. Quatre recommandations émanent de l'atelier, avec en premier lieu l'accent mis sur une pédagogie fondée sur la recherche, une animation de culture scientifique et technique pour tous les étudiants. Les intervenants de l'atelier préconisent par ailleurs l'intervention de chercheurs et enseignants-chercheurs expérimentés auprès des étudiants, avec pour corollaire une refonte des processus d'évaluation des enseignants, laboratoires et établissements. Au final, l'atelier invite à penser le cursus licence comme un projet de laboratoire, en termes d'organisation et de ressources humaines et financières...

### ATELIER 4

## Articuler stratégie de formation et stratégies territoriales

La thématique appelait un retour en arrière sur l'évolution des rapports entre universités et territoires. Ceci pour mieux appréhender les enjeux présents et à venir, en premier lieu articuler des exigences éventuellement contradictoires. Autrement dit, comment concilier l'égalité des chances, la qualité et la cohérence des formations et l'aménagement raisonné du territoire. Dans ce dessein, les schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche font consensus, dont les régions pourraient être les chefs de file. On évoque ici leur déclinaison en comités de site, chargés de coordonner l'ensemble de l'offre de formation post-bac, pas seulement universitaire. L'interrogation se porte alors de facto sur la vocation des sites périphériques, qui doit être précisée. L'atelier 4 envisage par ailleurs les moyens de conférer davantage de lisibilité aux parcours Licence. Les intervenants privilégient parmi leurs conclusions l'articulation au niveau régional des différents schémas, des contrats quadriennaux aux projets Campus, mis en œuvre dans les universités.

### ATELIER 5

## À publics variés, l'atout de la flexibilité

Le parcours type a « fait long feu », auquel se substituent des cursus recomposés par les acteurs eux-mêmes, soulignent les participants à l'atelier. Aussi ont-ils préalablement tenu à définir les cibles étudiantes et leurs objectifs respectifs, avant d'envisager toute proposition. L'équation est délicate : comment favoriser et entretenir ce large périmètre des possibles tout en accentuant la lisibilité de l'offre de formation ? Un autre paramètre est aussitôt intégré, qui implique de concevoir les parcours à l'aune de la formation tout au long de la vie et du retour des adultes à l'université. Une première proposition prolonge l'atelier 1, en l'occurrence le nécessaire continuum lycée-université. Une autre vise à orienter et encadrer les étudiants selon leurs besoins méthodologiques et pédagogiques, leurs exigences en termes d'autonomie étant diverses. Les parcours pourraient par ailleurs utilement être organisés par grands domaines, indépendamment des structures, en plaçant l'étudiant au cœur du dispositif... Enfin, l'usage systématique de référentiels de formation conférerait de l'avis général de la lisibilité à ces parcours.

## ATELIER 6

### Où l'on reparle de responsabilité sociale...

... et de schémas directeurs de la vie étudiante, entre autres. Ceux-ci s'avèrent indispensables pour traiter de la condition étudiante dans toutes ses acceptions. À partir de véritables logiques partenariales de sites, il convient par ailleurs de privilégier les guichets uniques d'accueil, ainsi que l'accompagnement individualisé des étudiants, avec un effort spécifique en direction des étudiants étrangers en mobilité. L'atelier a également inventorié d'autres voies de progrès : soin porté aux rythmes universitaires - pause méridienne comprise -, développement des emplois étudiants, valorisation de leur engagement, renforcement du sentiment d'appartenance, quasi inexistant en L, et enfin promotion du FDSIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes), un instrument de nature à affermir les compétences transversales des jeunes porteurs de projets.

## ATELIER 7

### L'évaluation, vitale et perfectible

La fonction de l'évaluation est aujourd'hui incontestable. Pour autant, le décalage reste fort avec d'autres pays européens. Par ailleurs, la nécessité se fait jour d'agréger l'évaluation au processus d'amélioration continue de la qualité et au pilotage global des établissements. Les participants distinguent plusieurs niveaux d'évaluation, qu'il s'agit d'articuler : programmes, équipes, enseignants. Et plusieurs modalités, par les étudiants sur des objectifs définis avec les équipes pédagogiques, voire par des intervenants extérieurs, comme cela se pratique à l'université catholique de Louvain.

Les évolutions exigent de huiler quelques rouages, tout en favorisant l'appropriation des process nouveaux. Tout d'abord en renforçant les équipes pédagogiques, évaluées en tant que telles, en dynamisant les services de soutien à la pédagogie, en valorisant – à tous les sens du terme- l'engagement enseignant, et en optant clairement pour une évaluation ex post, et non plus ex ante.

## ATELIER 8

### Les voies de l'innovation pédagogique

Ici, on explore les méthodes pédagogiques de nature à favoriser la réussite. Les plus traditionnelles, le trépied cours-TP-TD, ont fait leur temps et trouvé leurs limites naturelles avec la densification des publics étudiants. Les usages évoluent indéniablement, via l'enseignement en ligne ou encore la pédagogie par projet, parmi d'autres. Les participants ont ensuite inventorié les pratiques nouvelles, notamment différenciées selon les disciplines ou les niveaux. La Licence 1 exige à ce titre un traitement spécifique visant à l'autonomisation des étudiants et au dépistage des plus fragiles d'entre eux.

Ces pistes gagneraient à être structurées, pour faciliter la mutualisation et la coopération entre équipes. Outre la constitution d'équipes pédagogiques et l'accompagnement aux enseignants, la création de service d'appui à la pédagogie, aussi évoquée dans l'atelier 7, apparaît pour le moins opportune, ainsi que le soutien sinon la distinction des initiatives remarquables. L'évaluation est longuement citée, comme il se doit, celle des étudiants par le contrôle continu, celles des formations par les étudiants, et celle des enseignants et enseignants-chercheurs.

**TOULOUSE 2011 FERA DATE, C'EST UNE ANALYSE PARTAGÉE AVANT MÊME SON ISSUE. PLUS QU'AMORCER LA REFONDATION DE LA LICENCE, LE COLLOQUE DE LA CPU APPELLE BIEN PLUS LARGEMENT À UNE RECOMPOSITION COMPLÈTE DU CYCLE LICENCE, SELON LE PROPOS FINAL DE LOUIS VOGEL. IL FERA DATE AUSSI PAR LA LUCIDITÉ DE SES CONSTATS, PAR L'ACUITÉ ET PARFOIS L'AUDACE DE SES PROPOSITIONS. LE SENTIMENT EST PERCEPTIBLE AVANT MÊME L'EXPOSÉ DES CONCLUSIONS, LE MATÉRIAU EST RICHE. COMMENT EXPLOITER CES RESSOURCES, DEMANDE JUSTEMENT SIMONE BONNAFOUS, QUI SUGGÈRE EN RÉPONSE DEUX VOIES DISTINCTES POUR LES PORTER À LA CONNAISSANCE PUBLIQUE. « UNE COMMUNICATION SUR L'ÉTAT DES LIEUX, AVEC TOUS CES CHIFFRES QUI PÈSENT, MONTRONS AINSI QUE 80 % DES JEUNES QUI ACCÈDENT AU SUPÉRIEUR EN SORTENT DIPLÔMÉS ! QUANT AUX SOLUTIONS, ELLES SONT DIVERSES, DIFFUSONS CETTE DIVERSITÉ SANS FORCÉMENT ARBITRER. »**

« L'investissement sera significatif, l'investissement sera social. » Pour Jacques Fontanille,

les conditions de la réussite exigent de s'attacher « à un ou deux objectifs simples, accompagnés de leviers d'action, et de se mobiliser ensuite pleinement ». Comparons-nous à nos homologues, propose le président de l'université de Limoges, et



# Le temps du “comment faire” : les conditions de la réussite

voyons nos marges de progression. L'une est en particulier « *significative, celle relative au taux d'accès à l'enseignement supérieur, de 53 % en France et 70 % dans d'autres pays de l'OCDE* », si l'on considère les données recueillies par Michel Dellacasagrande, consultant à la CPU.

« *Sur l'objectif de conduire toutes les catégories d'étudiants à la réussite et à l'insertion professionnelle, y compris ceux que nous accueillerons en plus, un premier levier consisterait en une large augmentation et diversification des aides apportées aux étudiants, avec une mobilisation inédite en faveur des plus fragiles* », avance Jacques Fontanille. Les étudiants sont sous-financés en France, renchérissent à l'unisson Michel Dellacasagrande, Sophie Béjean, présidente de l'université de Bourgogne et Gérard Blanchard, président de l'université de La Rochelle. « *Il existe manifestement une marge de progression en la matière* », dit celui-ci, « *et nos objectifs imposent d'accroître les aides en leur faveur.* »

## Séduire par les méthodes

Autre levier selon Jacques Fontanille, « *une profonde réforme des méthodes pédago-*

*giques, pour les diversifier, les rendre attractives, conçues pour rencontrer les étudiants tels qu'ils sont aujourd'hui* ». Corollaire, « *des moyens spécifiques pour une politique RH incitative au profit des enseignants et enseignants-chercheurs* ». Tout cela existe déjà dans le cycle licence, convient-il, « *mais cette conjonction s'adresse aux étudiants les moins fragiles* ». En résumé, « *il faut offrir cela à ceux qui en ont le plus besoin, et cela à un coût* ».

Le président de l'université du Maine, Yves Guillotin, dresse l'inventaire des dispositifs déployés autour du plan Réussir en licence (PRL), les pré-rentrées généralisées, les référents, le soutien et le tutorat ou les actions pour épauler les « *décrocheurs* ». Il souligne la limite de « *résultats fondés sur le déclaratif* » et préconise en conséquence « *une véritable évaluation du PRL en différenciant les dispositifs et en distinguant leur valeur ajoutée par rapport aux moyens alloués* ». Quels que soient les choix budgétaires de l'État, Yves Guillotin s'affirme convaincu « *qu'une meilleure allocation suffirait* », suggérant une affectation des ressources au cycle licence et aux politiques pédagogiques.

## REPÈRES

« *Le taux d'accès à l'enseignement supérieur, de 53 % en France, grimpe à 70 voire 80 % dans certains pays de l'OCDE* », rapporte Michel Dellacasagrande, consultant auprès de la CPU.

- 41 % des 25-34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur en France, la moyenne de l'OCDE s'établit à 34 %, le Canada culmine à 55 %.
- 22 % de sortie sans diplôme en France, 30 % en moyenne de l'OCDE, 10 % au Japon.
- Spécificité nationale : la plus forte proportion de scolarisation de type B, avec notamment 32 % en IUT et STS.
- 1,4 % : c'est en France le taux de dépense pour l'enseignement rapporté au PIB, proche des 1,5 % de l'OCDE. « Les pays scandinaves frôlent les 2 %, les États-Unis atteignent 3,1 %.

À noter, 85 % de financements publics de l'enseignement en France, pour 70 % constatés en moyenne dans l'OCDE.

## ANTICIPATION

« *20 % d'augmentation des effectifs étudiants, pour nous, ce serait un séisme ! Si nous devons observer ces premiers effets dans les 4 ans à venir, quid de nos bâtiments ? Notre pays doit anticiper une éventuelle arrivée massive d'étudiants, sinon nous allons connaître les mêmes errances qu'en 1995* » (Intervention de la salle).

## QUESTION DE FOND

« *Les effets de la détermination sociale ne peuvent tous être corrigés par l'enseignement supérieur* », avance Sophie Béjean. Une véritable question de fond, confirme Jacques Fontanille : « *Il n'est pas absolument certain que l'enseignement supérieur soit en mesure de rectifier ce dont il hérite. Par ailleurs, il n'est pas plus certain que la véritable politique sociale consiste à se focaliser sur la situation des familles en amont, mais sur la réduction des inégalités en aval...* ».

## URGENCE

« *Il y a urgence à changement de la GRH [gestion des ressources humaines] des enseignants et enseignants-chercheurs* », lance Gérard Blanchard. À l'instar des intervenants de l'atelier 3, le président de l'université de La Rochelle plaide pour « *inciter fortement leur implication en cycle licence* » et pour leur reconnaissance, « *par un régime indemnitaire plus adapté, ainsi que par la mise en place d'une prime d'excellence pédagogique* ». Gérard Blanchard poursuit, « *la reconnaissance, c'est également une évaluation positive et non une évaluation sanction, ce qui suppose un accompagnement des enseignants-chercheurs à pédagogie innovante* ».

# Équité sociale et efficacité globale sont compatibles

**SOPHIE BÉJEAN L’AFFIRME, ET ANALYSE LES MOYENS DE PORTER UNE AMBITION COLLECTIVE À L’ÉGARD DU CYCLE L. EN L’OCCURRENCE, LA PRÉSIDENTE DE L’UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE IDENTIFIE TOUT PARTICULIÈREMENT LES INCITATIONS À Y INVESTIR...**

**A**ccueillir et accompagner le plus grand nombre, prendre en compte des publics hétérogènes et fragiles, organiser et diversifier les parcours, professionnaliser, renforcer la cohérence du cycle L... À ces intentions fermement exprimées à maintes reprises au cours du colloque, Sophie Béjean adjoint quelques constats complémentaires et notamment chiffrés. La présidente de l’UB revient sur le coût des étudiants dans l’ensemble des filières post-bac pour mieux pointer « *la concentration des moyens dans les filières sélectives* ». Sophie Béjean resserre alors la focale sur le modèle d’allocation des moyens Sympa (système de répartition des moyens à la performance et à l’activité).

« *On constate un rapport de 1 à 7 entre un étudiant en licence tertiaire et un étudiant ingénieur, le premier “rapportant” 26 500 euros pour cent étudiants et le second 173 700 euros pour cent étudiants.* » En matière d’allocation horaire, le rapport varie pour 100 étudiants de 1 à 4, et s’échelonne de 546 à 1488 heures ETD (équivalent TD) entre la licence et l’IUT, l’un et l’autre du secteur tertiaire.

Voilà sans doute où peut être infléchie la tendance, explique Sophie Béjean. Car c’est selon elle « *l’efficacité globale, et non relative, des moyens engagés* » qui doit être considérée. Les sommes engagées ne se suffisent pas en elles-mêmes pour corriger l’état de fait. « *De nouvelles règles, explicites et implicites, sont indispensables pour inciter à investir dans le cycle L.* »

## **Prime d’excellence pédagogique**

Ainsi, pour renforcer les moyens humains, des emplois sont requis « *mais également des leviers de GRH [gestion des ressources humaines] pour inciter nos collègues à investir dans la licence, comme une politique de carrière, de promotion, de formation ou d’allègement de service. Quid de la prime d’excellence pédagogique ?* » interroge à cet égard Sophie Béjean.

En outre, l’organisation même de l’utilisation des moyens mérite un examen approfondi, tout comme la mise au point d’une ingénierie pédagogique performante. Enfin, la cohérence territoriale entre acteurs de l’enseignement supérieur constitue une exigence indiscutable, les travaux du colloque s’en sont largement fait l’écho. Dans ce dessein commun qui vise l’ensemble de la jeunesse, « *les universités ne peuvent être seules* », a dit Louis Vogel.

L’effort collectif exigé est significatif, conclut Sophie Béjean, « *et nous devons nous doter d’indicateurs pertinents. La réussite en trois ans ne constitue pas un indicateur suffisant à cet égard. Enfin, nous devons aussi nous doter d’un pilotage global concerté* ».

Gérard Blanchard,  
Jacques Fontanille,  
Michel Dellacasagrande,  
Sophie Béjean,  
Yves Guillotin





# Dessiner, ensemble, les contours de la nouvelle Licence...

**VALÉRIE PÉCRESSE**, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES ÉTUDIANTS, PLUS DE LIBERTÉ POUR LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES, CES DEUX PRINCIPES INSÉPARABLES FONDENT SELON VALÉRIE PÉCRESSE LA « NOUVELLE LICENCE » QUI VERRA LE JOUR À LA RENTRÉE 2012. UN CHANTIER AUQUEL LA CPU APPORTE, AVEC LE COLLOQUE DE TOULOUSE, UNE CONTRIBUTION TRÈS FORTE, SOULIGNE AUSSI LA MINISTRE.**

« **L**a licence ne peut pas être un diplôme universitaire parmi d'autres, c'est le socle de tout l'édifice. » En clôture du colloque, Valérie Pécresse réaffirme à l'envi le caractère crucial du premier cycle : « Il n'y a pas d'université forte sans une licence forte. » Sous l'effet conjugué de l'autonomie et du plan « Réussir en licence » qui ont favorisé les initiatives, les établissements ont laissé éclore leur créativité, poursuit la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cela au bénéfice des étudiants, « désormais accueillis et guidés » par des dispositifs novateurs et ainsi sécurisés, jusqu'aux plus fragiles d'entre eux. « Depuis quatre ans, nous sommes passés de

la sélection par l'échec à la sélection par la réussite, en accompagnant les étudiants et en offrant de nouvelles perspectives à chacun d'eux, quel que soit son profil. »

## **L'excellence pédagogique comme stimulant**

Des avancées qu'il s'agit maintenant, dit-elle, de conforter et d'amplifier au moyen de la nouvelle licence, dont l'attractivité reposera sur l'innovation pédagogique. Valérie Pécresse souhaite aujourd'hui « graver dans le marbre » les modalités imaginées et expérimentées par les établissements, et également « ouvrir de nouveaux espaces de liberté » aux enseignants-chercheurs. La ministre plaide pour que ces innovations qu'elle appelle de ses vœux « soient reconnues et soutenues dans le cadre des investissements d'avenir ». Elle invite la communauté universitaire à concevoir avec le ministère ce qui pourrait en être le nouveau volet, « celui de l'excellence pédagogique ».

Valérie Pécresse salue à cet égard « la force » d'un modèle universitaire de formation « qui conjugue exigence académique et professionnalisation ». Le lien entre recherche et formation est en particulier essentiel à ses yeux, qui emporte la prise en compte, dans la construction des



formations, de la découverte progressive de la recherche.

## **Dans l'immédiat, une concertation approfondie**

La nouvelle licence doit « transmettre plus, accompagner et professionnaliser mieux ». Autour de ces objectifs, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche évoque tour à tour le seuil horaire minimal en licence, « à aborder sans tabou », l'évaluation et précisément le contrôle continu, qui « méritent une réflexion approfondie », l'apprentissage de compétences professionnelles ou le rôle des stages, qu'il est « souhaitable d'autoriser » mais peut-être prématuré de rendre obligatoires. Dans la construction de ces cursus, Valérie Pécresse prône l'imagination, tempérée cependant par l'exigence d'un contrat pédagogique clair pour les étudiants, leurs familles et leurs futurs employeurs. « Au cœur de la concertation sur la nouvelle licence, j'ai souhaité placer l'élaboration de référentiels par grands champs disciplinaires. » En résumé, précise la ministre, « avec les référentiels, nous allons définir ensemble les résultats que nous voulons atteindre et non pas les moyens ». La réflexion est ouverte, et se poursuivra durant l'été.



**« DANS UNE PERSPECTIVE DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE, IL EST IMPORTANT QUE L'UNIVERSITÉ SOIT CONNUE DE TOUS, ACCESSIBLE, ET QU'ELLE JOUE UN RÔLE DE STIMULANT SOCIAL », AFFIRME LE DGESIP.**

Aussi, lorsqu'il évoque les universités engagées dans une dynamique de rénovation de la pédagogie et de l'organisation de leurs licences, soucieuses de la diversité et de l'attractivité de leurs diplômes, Patrick Hetzel esquisse-t-il de surcroît « des marges de progrès ». Au profit des étudiants - la phase 2 du plan pour la réussite en licence ambitionne de faire de celle-ci « un choix d'orientation objectif, mûré et positif » - comme de l'ensemble des parties prenantes.

Il importe ainsi aujourd'hui de rendre plus lisible la licence universitaire, ses objectifs en termes de savoirs et de compétences, au moyen notamment des référentiels en cours d'élaboration. Il convient par ailleurs de consolider parcours et passerelles au cours du premier cycle universitaire, « avec une focale encore plus particulière sur la L1 » si propice au décrochage, insiste Patrick Hetzel. La « boîte à outils » existe pour ce faire, rappelle-t-il, semestriali-

## Le cœur du dispositif d'enseignement supérieur passe par nos universités

**PATRICK HETZEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

sation des enseignements, crédits ECTS, évaluation conçue « comme un instrument au service de la réussite », ou encore démarche qualité « caractérisée notamment par la mise en place de conseils de perfectionnement et de l'évaluation des enseignements par les étudiants ».

### **Anticipation et adaptation**

Une fois posé le double postulat d'une licence qui permet tant la poursuite d'études que l'insertion professionnelle, finalités non opposées mais complémentaires selon Patrick Hetzel, les universités sont attendues dans leur capacité à anticiper les évolutions économiques et sociétales et à y répondre. « L'université a un rôle actif à jouer dans l'apparition de nouvelles compétences, dans l'émergence des métiers de demain et leur définition », déclare-t-il en se référant notamment aux enjeux actuels de santé publique. « L'universitarisation des études est un processus très positif », ajoute le Dgesip à propos du processus d'intégration dans le LMD de 24 métiers et diplômes du secteur de la santé d'ici à 2012.

Autre attente formulée par Patrick Hetzel à l'égard des établissements, « rapprocher et penser l'articulation entre formation et emploi », sans viser une approche strictement adéquationniste, « mais en favorisant l'employabilité de chacun au regard de son projet professionnel et de vie ». Les compétences transversales sont ici implicitement en ligne de mire, et la formation tout au long de la vie en filigrane.

### **Le lieu de cristallisation des possibles**

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle inscrit l'ensemble de son propos dans

**« 585 000 inscrits en licence générale, voilà un chiffre qui justifie à lui seul une offre diversifiée de parcours »**

**Patrick Hetzel**

une perspective élargie. À la remarque de Gilbert Casamatta, « notre colloque traite de l'ensemble du niveau licence, de ces cinq parcours qui s'offrent aux bacheliers, comment gérer ces flux, quel est votre dessein en la matière ? », Patrick Hetzel confirme assurément la pertinence d'une réflexion globale. « Il ne faut pas penser la licence générale de manière isolée. À l'échelle internationale, la référence de base est le système universitaire. Le cœur du dispositif d'enseignement supérieur passe par nos universités », avec pour enjeu immédiat « de construire l'attractivité de nos filières générales ».

Il prend par ailleurs à témoin le dispositif d'orientation active, « vous, universités, y avez tous contribué ». Il évoque aussi la présence accrue de docteurs parmi les enseignants de CPGE, la proportion croissante d'étudiants issus de l'université dans les écoles d'ingénieurs. Les univers se mêlent incontestablement, les émulations sont en cours, assure le Dgesip. Il invite en conséquence à persévérer dans la voie de la co-construction animée par les établissements et leur ministère de tutelle, parce que « les attentes des étudiants sont nombreuses ». Et en réponse, « nos universités doivent être un lieu d'espoir et de cristallisation de tous les possibles ».

# Propositions issues du colloque de la CPU « Une ambition : La Licence »

APRÈS AVOIR CONSACRÉ SES TRAVAUX DE 2010 AU DOCTORAT, LA CPU A SOUHAITÉ ABORDER EN 2011 LE THÈME DE LA LICENCE ET PLUS PRÉCISÉMENT DE L'ENSEMBLE DES DIPLÔMES QUI CONSTITUENT LE CYCLE LICENCE.

La CPU a d'emblée placé dans son colloque annuel le cycle licence comme un enjeu majeur, une ambition pour notre pays, car si au cours de ces dernières années, de nombreux travaux ont été menés, notamment dans le cadre du comité de suivi licence afin de favoriser l'évolution du cursus licence et de lutter contre l'échec des étudiants, jamais le sujet de la licence n'avait été abordé dans le cadre d'une approche globale, en incluant dans la réflexion l'ensemble des acteurs participant à la construction de ce premier cycle, quelle que soit leur structure d'activité (universités y compris les IUT, STS, CPGE...), et en se donnant comme objectifs la lisibilité, une réflexion sur les finalités du cycle licence et sa cohérence.

Un tel projet, une telle ambition mobilisent en effet, au-delà des universités tous les acteurs et partenaires qui ont apporté leur contribution tant pour la préparation qu'au cours de ce colloque :

- les acteurs du système éducatif, les proviseurs des lycées et les responsables académiques ;
- les représentants et toutes les sensibilités des acteurs de la communauté universitaires : organisations étudiantes, syndicales, associations de composantes, de vice-présidents ;
- les collectivités territoriales et au premier rang d'entre elles les régions qui ont une double responsabilité éminente en termes de formation professionnelle et de formation tout au long de la vie et qui sont porteuses de schémas régionaux d'enseignement supérieur et de recherche qui vont au-delà des ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseigne-

ment supérieur et de la recherche ;

- les entreprises, les futurs employeurs et l'ensemble des acteurs socio-économiques des territoires.

Quels que soient le nombre et la qualité des contributeurs, quel que soit l'engagement des présidents d'université, quel que soit l'engagement des établissements, rien ne sera possible si cette ambition n'est pas portée au plus haut niveau de l'Etat.

Les annonces faites par Madame la Ministre le 17 décembre 2010 sur « la nouvelle licence, un diplôme pour l'emploi » confirment une convergence de points de vue : le ministère est ainsi également conscient de l'indispensable consolidation de ce premier cycle universitaire qui est l'unique référence à l'étranger (le « bachelor »), mais qui n'est pas encore suffisamment considéré en France comme le niveau susceptible d'accueillir les meilleurs étudiants et d'irriguer l'enseignement supérieur.

Les travaux qui ont été conduits appellent à une recomposition complète du paysage du cycle licence allant au-delà de la seule licence universitaire.

A ce titre, les contributions des recteurs, des proviseurs des lycées à classes préparatoires, des responsables des IUT, de même que les visions d'ensemble qu'ont présentées sur un territoire les présidents de région ont été particulièrement éclairantes sur la réalité des complémentarités et la nécessité des coordinations qu'il convient de mettre en œuvre.

La CPU a voulu être aussi force de proposition pour la prochaine étape, indispensable pour rétablir définitivement l'image de nos universités et permettre à notre enseignement supérieur et à notre recherche, avec leurs caractéristiques, leur

diversité et peut-être, pourquoi ne pas le dire, leur complexité, de jouer pleinement leur rôle pour que notre pays, comme son histoire et sa culture l'y destinent, apporte sa contribution à la construction d'une société et d'une économie de la connaissance.

Face à un tel enjeu, la contribution des universités ne peut qu'être audacieuse et en rupture par rapport à l'ensemble des réformes intervenues durant les années 1990 sur les premiers cycles universitaires. Toutes les conséquences de la mise en œuvre du LMD doivent être tirées. Nous avons bien conscience que si au niveau du master et du doctorat les universités sont reconnues, pour le cycle licence il y a nécessité d'un véritable changement de paradigme.

A l'issue du colloque la CPU propose une contribution à cette réflexion globale qui va au-delà de la seule licence universitaire. Cette contribution pourra être prise en compte dans les mesures qui vont s'inscrire dans la seconde phase du plan pour la licence. Elle s'articule autour deux idées, deux novations essentielles du point de vue des présidents, et dont découle un ensemble de propositions ciblées : la première est de nature à répondre aux attentes et aux besoins des étudiants, la seconde à mobiliser les personnels de nos universités.

**Première novation :** le cycle licence doit être conçu comme un continuum depuis l'entrée au lycée jusqu'au niveau de la licence. Il s'agit de construire cette licence avec et pour les étudiants. À ce niveau trois principes doivent guider les parcours de formation proposés aux étudiants : lisibilité, fluidité, sécurité. Ces trois principes guident évidemment l'offre de formation à destination des étudiants en formation

**Les Actes du colloque de Toulouse sont en cours d'édition.  
Ils seront publiés à l'automne et consultables sur [www.cpu.fr](http://www.cpu.fr)**

initiale, mais ils permettent aussi à l'université d'inscrire cette offre de formation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

**La seconde novation** touche au cœur même de l'identité des universités : il s'agit de porter pour chacune des formations en licence le même niveau d'ambition et d'exigence que celui que l'on place dans les laboratoires de recherche. Une condition à réaliser pour le respect de cette exigence : l'ensemble des enseignants-chercheurs et, plus largement, de tous les personnels des universités doivent adhérer à la nouvelle licence et se mobiliser pour l'organiser. Cette novation a des répercussions sur la politique de recrute-

ment, sur les méthodes d'enseignement, sur la reconnaissance, l'évaluation et la valorisation de l'activité des personnels qui s'engagent. Elle suppose également une mise à plat des modalités de financement du cycle licence et un investissement sans précédent en termes de moyens humains et financiers à la hauteur de celui des pays européens les plus avancés.

Les orientations issues du colloque, au nombre de quatre, sont déclinées en 15 propositions concrètes et précises soumises à la délibération des instances de la CPU elles ne sont pas un point d'aboutissement, mais un point de départ pour une nouvelle ambition, pour une refondation de la licence.



CPU Le mag est une publication de la Conférence des Présidents d'Université.

**Directeur de la publication :** Louis Vogel  
**Edition :** Pôle communication de la CPU  
**Réalisation :** Verbatim Communication / Laurence Peltier, chef de projet.  
**Rédaction :** Laurence Peltier, Pauline Vigneron.  
**Création et mise en pages :** Commevisuels, Jean-François Treillou.  
**Photos :** Céline Pujol  
© CPU juin 2011 – ISSN en cours

CPU 103 Bd Saint-Michel 75005 Paris  
[www.cpu.fr](http://www.cpu.fr)

## « Une ambition : la Licence » Orientations pour l'avenir et propositions

PROPOSITIONS ADOPTÉES LORS DE LA CPU PLÉNIÈRE DU 23 JUIN 2011, À L'UNANIMITÉ MOINS 1 VOIX ET 2 ABSTENTIONS

### **Première orientation : rendre plus attractive la licence universitaire et la placer au cœur du dispositif de formation supérieure**

**Proposition 1** - Concevoir le passage du lycée aux études supérieures comme un continuum

- Associer les acteurs du secondaire et du supérieur
- Réformer l'orientation des élèves

**Proposition 2** - Rendre lisibles et cohérents les parcours de formation de niveau Licence

- Assurer une architecture claire de l'offre de formation Post-baccalauréat
- Privilégier l'orientation vers les S.T.S. des bacheliers professionnels poursuivant leurs études
- Améliorer l'orientation des bacs technologiques pour une meilleure réussite des étudiants
- Organiser des passerelles entre formations Post-bac et sécuriser les parcours
- Mettre en œuvre la pluridisciplinarité dans l'offre de formation Post-bac
- Intégrer la licence Professionnelle dans la cohérence de l'offre licence

**Proposition 3** – Organiser l'ensemble des formations post-bac à l'échelle régionale

- Assurer l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur en renforçant la lisibilité et la cohérence de l'offre de formation

- Elaborer des schémas stratégiques territoriaux afin de coordonner l'offre de formation Post-bac
- Instaurer un pilotage concerté incluant les universités

### **Deuxième orientation : rendre l'étudiant acteur responsable de sa réussite et le soutenir dans ses études**

**Proposition 4** - Assurer à tout étudiant un accompagnement personnalisé pour construire un projet d'études adapté

**Proposition 5** – Diversifier et sécuriser les parcours d'études dans le cycle licence

**Proposition 6** - Favoriser le développement personnel de l'étudiant

### **Troisième orientation : engager la révolution pédagogique**

**Proposition 7** - Innover en considérant la licence universitaire dans sa double finalité : poursuite d'études ou insertion professionnelle immédiate

- Repenser les cursus autour des compétences attendues
- Développer l'employabilité des diplômés
- Privilégier une approche globale des études de licence

**Proposition 8** - Mettre en œuvre une pédagogie fondée sur la démarche de recherche

**Proposition 9** - Initier un nouveau modèle d'organisation et de soutien des activités pédagogiques

**Proposition 10** - Intégrer les démarches d'évaluation des formations de licence dans un processus global d'amélioration continue de leur qualité

**Proposition 11** - Donner aux universités l'habilitation « Licence » a priori et les évaluer a posteriori

### **Quatrième Orientation : mobiliser, reconnaître et investir pour la licence**

**Proposition 12** - Assurer à tout étudiant des conditions d'études favorables et adaptées

**Proposition 13** - Soutenir l'engagement des équipes pédagogiques et administratives en licence

**Proposition 14** - Garantir une évolution de carrière prenant en compte l'investissement pédagogique de l'enseignant chercheur

**Proposition 15** - Investir sur la licence universitaire par une mobilisation sans précédent de moyens humains et financiers

